

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Préavis 2025-04 « Comptes et gestion de l'année 2024 »

Monsieur le Président,
Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

La Commission de Gestion, composée de :

Monsieur	Michel Ortega, Président
Madame	Aude Fuchs, excusée
Monsieur	David Guignard
Madame	Véronique Moriceau
Monsieur	Dylan Roch
Monsieur	Christian Saucy

s'est réunie le lundi 2 juin 2025 en Salle de Municipalité pour étudier le préavis concernant les comptes et la gestion pour 2024.

Elle a été reçue par la Municipalité représentée par Monsieur le Syndic Claude Languetin, Madame Caroline Paccaud, Messieurs Bernard Martignier, Claude Goy et Danilo Perotti.

Etaient également présents : Monsieur Nicolas Bersier, Président du Conseil et Monsieur Daniel Roch, boursier communal.

La Commission de Gestion tient à remercier les membres de la Municipalité pour les informations obtenues sur différents comptes ainsi que le boursier communal qui a pu nous apporter des précisions supplémentaires. Le préavis très détaillé nous donne des informations sur les points importants ce qui évite un épiluchage fastidieux des divers postes.

La Commission de Gestion constate la bonne tenue des comptes qui se bouclent avec un bénéfice de CHF 59'392,80

La Commission de Gestion relève que la Municipalité a pu procéder à des amortissements extraordinaires de CHF 142'567,35 (= amortissements du patrimoine financier CHF 100'000.- Dent de Vaulion + CHF 42'567,35 Modérateurs du trafic).

Cela permet à notre commune d'abaisser la quotité de la dette brute à 147% à fin 2024 contre 157% à fin 2023, ce qui nous éloigne du plafond d'endettement. Ce constat apporte un peu de sérénité au vu des investissements futurs.

La trésorerie disponible au 31.12.2024 se montant à CHF 798'512,96 nous permet d'avoir des réserves en cas d'imprévus.

La Commission de Gestion relève que la Municipalité a très bien géré les comptes de la Commune, elle a su faire le nécessaire pour pérenniser les finances communales.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, la Commission de Gestion propose de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAULION

- sur proposition de la Municipalité
- ouï le rapport de la Commission de Gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accepter le bénéfice de l'exercice 2024 de CHF 59'392,80
- d'accepter la gestion de l'exercice 2024
- de donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat

Vaulion, le 3 juin 2025

Le Président



Michel Ortega

Le rapporteur



Christian Saucy